

Mon eau, mon puits, ma santé



Ce projet vise à sensibiliser et à encourager les propriétaires de puits privés à faire analyser l'eau de leur puits. Pour y arriver, le projet mise sur la diffusion d'informations, mais également sur des méthodes pour limiter les contraintes au passage à l'action.



LOCALISATION

Audet, Lac-Drolet, Saint-Évariste-Courcelles, Saint-Gédéon-de-Beauce, Saint-Joseph-de-Beauce, Tring-Jonction, Saint-Sylvestre

BASSIN VERSANT

Rivière Chaudière

DURÉE

Projet pilote :
2020 à 2022
Mise à l'échelle :
2022 à 2026

VALEUR TOTALE

2023 à 2026 :
23 260 \$

PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE

Perte et dégradation de la
qualité des milieux humides,
hydriques et riverains

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034

Orientation 8 : Accroître la protection et utilisation durable des milieux humides, hydriques et riverains et de la biodiversité associée

- Objectif 18 : D'ici 2034, mettre en place 20 initiatives de protection ou utilisation durable des milieux humides et hydriques dans la ZGIE Chaudière.

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Au Québec, 25 % de la population s'alimente en eau potable à partir de puits privés, mais seulement 4 % font analyser leur eau. Pourtant, des contaminants bactériologiques ou physicochimiques peuvent se retrouver dans l'eau et avoir de réels effets sur la santé. L'analyse de la qualité de l'eau de puits privés n'est pas réglementé, sauf qu'il en est de la responsabilité des propriétaires de fournir une eau de qualité à leur famille et leurs invités. Le projet 2023-2026 est d'envergure interrégional, mais seules les informations touchant notre territoire sont présentées ici.

ENJEUX DU PROJET

- Mise à l'échelle d'un projet pilote interrégional.
- Documenter le projet pilote afin d'établir un modèle provincial adapté et performant pour l'analyse de la qualité de l'eau des puits privés.
- Obtenir un financement permanent pour les municipalités voulant mettre en oeuvre Mon eau, mon puits, ma santé.
- Pérenniser le site web moneaumonpuits.ca.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Sensibiliser les propriétaires de puits privés à l'importance d'analyser régulièrement la qualité de leur eau.
- Accompagner les propriétaires dans l'interprétation des résultats et dans les actions à entreprendre s'il y a contamination.
- Soutenir les municipalités dans la mise en place d'un programme d'échantillonnage de puits privés dans leur municipalité.
- Poursuivre le corridor d'accompagnement avec la Direction régionale de la santé.

RÉSULTATS

- 7 municipalités participantes.
- Plus d'une centaine de citoyens accompagnés.
- Documentation du projet mon eau mon puits ma santé pour l'établissement d'une «marque».
- Démarches vers la pérennisation du projet pour le Québec bien avancées.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : MELCCFP (Stratégie québécoise de l'Eau)
- Partenaire financier : UQAR
- Partenaire non financier : Municipalités, COBARIC
- Partenaire technique : UQAR
- Maître-d'œuvre : COBARIC